



ACCUEIL DE LA MAIRIE

02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

Pour le **bulletin de juin 2026**
déposer les annonces en mairie

avant le lundi 20 mai

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles.

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire

lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 15h
ainsi que sur rendez-vous

Isabelle DINCUFF, 1^{ère} adjointe

**chargée de l'enfance- jeunesse, des affaires sociales
et de la communication**
mercredi de 10h à 12h

Roland EOZENO, 2^{ème} adjoint

**chargé de la voirie ; des espaces verts ; de
l'agriculture et des relations avec les habitants**
vendredi de 15h30 à 17h30

Maryse DUBET, 3^{ème} adjointe

**chargée des bâtiments, du cadre de vie
et des écoles**
mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous

Nicolas MOREAU, 4^{ème} adjoint

**chargé des associations, du patrimoine
et de la culture**
sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Hugo PERALES né le 14 avril

Mariage

Alice, Hélène, Eloïse DELHAY et Jocelyn, Fabrice
METZGER le 18 avril



SANTÉ ET SOCIAL

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra
appeler le 15, pour avoir les coordonnées du
médecin de garde, ou organiser les secours.

MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - 02 98 20 22 71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL A VENIR

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mardi 19 mai 2026 à 20h en mairie –
salle du Conseil Municipal.

ACCUEIL DE LA MAIRIE

La Mairie sera exceptionnellement fermée les **samedis 2 et 9 mai 2026**.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en mai 2010

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs
16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de
famille des parents** et d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

STATIONNEMENT GENANT

Des administrés informent la mairie que les accès à leur propriété sont parfois
encombrés voir obstrués par des véhicules mal garés. Merci d'en tenir compte et de
laisser les accès libres afin que chacun puisse sortir de chez soi sans aucune gêne.
Pour rappel, les articles R.417-9 à R.417-13 du Code de la Route répriment par
une amende de 135 € toute infraction relevant des arrêts ou stationnement
dangereux, gênant ou abusif. Cette verbalisation permet une mise en fourrière du
véhicule. Merci de votre compréhension.

MESSAGE AUX AGRICULTEURS – SÉCURITÉ ET PROPRETÉ DES VOIES COMMUNALES



La commune rappelle l'importance de veiller
à la **propreté des routes après le passage des
engins agricoles**, notamment en période
d'épandage ou de transport de fumier. La
présence de fumier ou de débris sur la
chaussée peut entraîner des **risques pour les
usagers**, en particulier les deux-roues, et
engager la **responsabilité de l'exploitant**.

Nous vous remercions de vérifier
régulièrement l'état de la route après vos
déplacements, procéder au nettoyage si des
résidus sont tombés sur la chaussée, prévenir

la mairie en cas de difficulté particulière. Ce geste simple contribue à la **sécurité de
tous** et au **bon vivre ensemble** sur notre territoire.



INFOS UTILES

GENDARMERIE DU FINISTÈRE – ARNAQUES ET ESCROQUERIES

Les escroqueries constituent un
phénomène courant et prennent
notamment la forme de fraudes
bancaires (détournement de carte,
usurpation de conseillers) ou
d'arnaques sentimentales en ligne.

D'autres procédés visent à exploiter votre confiance par téléphone ou lors d'un
démarchage à domicile.

Toutes reposent sur la manipulation et la tromperie pour obtenir de l'argent ou des
données sensibles.

Si vous êtes victime d'une escroquerie ou d'une arnaque, vous devez déposer plainte,
soit en ligne, soit la gendarmerie.

Tous les conseils sur : www.masecurite.interieur.gouv.fr



PHARMACIE DE GARDE

Mois de mai

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h

V.1 ^{er} au D.03	Pharmacie Bernicot à Landerneau
V.08	Pharmacie du Centre à Landivisiau
S.9 au D.10	Pharmacie Richard à La Forest Landerneau
J.14	Pharmacie des Deux Rivières à Daoulas
S.16 au D.17	Pharmacie de la Gare à Landerneau
S.23 au L.25	Pharmacie Pupunat à Landivisiau
S.30 au D.31	Pharmacie du Pont Habité à Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h, composez le 3237

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – GHORAYEB Zeina

02 98 20 33 33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine

02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Ostéopathe :

Tristan LAGATHU - 06 03 26 35 82

Prise de rdv via la plateforme Doctolib

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - 02 98 20 33 40

LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.



INFOS UTILES

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN 02 98 85 19 50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2026

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

MAI

RECYCLABLES : *L.18 - J.28

*J. 14.05 : FÉRIE (ASCENSION)

ORDURES MÉNAGÈRES : J.07 – J.21.05

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – CAFÉS DES AIDANTS

À Landerneau : Le premier jeudi du mois (hors fériés) de 14h à 16h, au bar lounge Two the Moon, 2 place du Bois Noir. Gratuit et sans inscription

Le prochain thème est le suivant : « **Aider seul(e) ou à plusieurs** » le **7 mai** à Landerneau. Pour plus d'informations : CLIC du Pays de Landerneau Daoulas – 02.98.85.99.08 – clc@capld.bzh

ENERGENCE : CHEQUE ENERGIE 2026 – RISQUES DE DEMARCHAGE

Les bénéficiaires potentiels, non identifiés automatiquement, seront contactés par courriel, SMS et/ou courrier postal pour les informer de cette aide à laquelle ils pourraient avoir droit. Toutefois, aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. Les usagers ne doivent donc, en aucun cas, communiquer leurs coordonnées bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur remettre le chèque énergie.

TROC' PLANTS – LE SAMEDI 16/05/2026 de 10H à 12H



À Saint-Divy, le troc plants revient pour une deuxième édition le **16 mai, de 10h à 12h**. Après le succès de l'an passé, l'événement invite habitants et passionnés de jardinage à échanger plants, graines et boutures dans une ambiance conviviale.

Que vous soyez débutant ou expérimenté, chacun peut participer, avec ou sans végétaux, pour partager conseils et découvertes. Un rendez-vous simple et chaleureux, placé sous le signe du partage et de la nature.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) DE LA VALLEE DE L'ELORN



Le Relais Petite Enfance est un **service public gratuit**, soutenu par la CAF et les communes partenaires, et géré par l'association EPAL. Il accompagne les familles et offre une vision de l'ensemble des solutions d'accueil disponibles sur le territoire.

Les familles peuvent y obtenir des informations pratiques sur leur rôle de parent-employeur, mais aussi des conseils liés au développement et à l'accompagnement du jeune enfant. Le RPE met également à disposition les coordonnées des assistants maternels, et des accueils collectifs commune par commune.

Grâce à leur connaissance des acteurs locaux (petite enfance, périnatalité, culture...), les professionnelles du RPE orientent chaque famille vers les ressources les plus adaptées à ses besoins. Le relais s'adresse aussi aux personnes souhaitant s'informer sur les métiers de la petite enfance. Il peut accompagner les futurs professionnels dans leurs démarches, répondre à leurs questions et les orienter dans leur projet, notamment pour devenir assistant maternel.

Le relais accompagne les professionnels de l'accueil individuel, met en place des ateliers, des formations, des rencontres.

Pour échanger avec les animatrices du Relais Petite Enfance, vous pouvez prendre contact par mail à rpe.vdle@epal.asso.fr ou au 06 79 78 75 70.

Retrouvez également l'actualité du service sur leur page Facebook <https://www.facebook.com/rpevalleedeelorn/>

L'ACCUEIL DE LOISIRS RECRUTE

SAINT-DIVY

NOUS RECHERCHONS DES ANIMATEUR.RICE.S

TU ES MAJEUR.E, TITULAIRE D'UN BAFA, DEJG OU ÉQUIVALENT

N'hésite plus et rejoins notre équipe d'animation pour les **mercredis** et/ou **vacances scolaires** en envoyant ton CV, ta lettre de motivation et tes disponibilités à :

saint-divy@epalasso.fr

ALSH EPAL Saint-Divy La Forest-Landerneau

NOUS RECRUTONS !

Nous recherchons un.e **directeur.rice** de colonie de vacances

- du 20 au 24 juillet
- Guerlédan
- Ados de 12 à 17 ans
- BAFD

Envoyez-nous CV & lettre de motivation

saint-divy.jeunesse@epal.asso.fr

ALSH EPAL Saint-Divy La Forest-Landerneau

Cérémonie du 8 mai

À l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale, une cérémonie se tiendra à Saint-Divy le **vendredi 8 mai**, selon le déroulement suivant :

- **11h15** : Regroupement des participants devant la mairie, puis déplacement en cortège vers le monument aux morts.
 - **11h30** : Début de la cérémonie : lever des couleurs, lecture des messages, dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, puis Marseillaise.
- À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à toutes et à tous en mairie, dans la salle du conseil municipal.

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent.

OBJETS TROUVÉS (DISPONIBLES EN MAIRIE)

Désormais, les objets trouvés sont mis en ligne sur le **site internet** (1^{ère} page).

OBJETS ET VÊTEMENTS RETROUVÉS DANS LA COMMUNE

<https://wp.saint-divy.fr/archives/6415>

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS
LES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES DU MOIS DE MAI

CONSEILLER NUMÉRIQUE
Région BRETAGNE

Besoin d'aide pour utiliser votre outil connecté ?

Les activités numériques
Gratuit à deux pas de chez vous

La semaine de l'IA pour tous

- « Découvrir les bases de l'IA »
Lun. 18 mai 2026 > De 10h30 à 12h
Salle Keromnés, Impasse du Terrain des sports, 29460 Daoulas
- « S'informer à l'ère de l'IA »
Mer. 20 mai 2026 > De 10h30 à 12h
Médiathèque Per Jakez Hélias, 2 rue de la Petite Palud, Landerneau
- « L'impact environnemental de l'IA »
Jeu. 21 mai 2026 > De 10h30 à 12h
Maison des Services Publics, 59 rue de Brest, Landerneau

Nombre de places limité !

Inscrivez-vous via ce QR Code ou au 02 98 21 37 67

Venez avec votre équipement numérique nomade habituellement utilisé
Contact : conseilnumerique@capglb.tzh



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES GENETS - SORTIE A ROSCOFF LE 11 JUIN

Le Club des Genêts organise une sortie à Roscoff le jeudi 11 juin. Départ à 9 h - St Divy. A 10h00, visite guidée de Roscoff en petit train puis déjeuner au restaurant. Dans l'après-midi, croisière commentée en baie de Morlaix au départ de Roscoff, puis découverte de la Biscuiterie du Léon, dégustation de Kouign Amann et de cidre. Il reste des places disponibles. Si vous êtes intéressés, contacter Alain Legros au 06 44 25 45 87

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LES AMIS DE LA LECTURE

Coup de cœur d'une lectrice

Encore une nouveauté de la bibliothèque qui mérite votre attention.



"Je voulais vivre" d'Adélaïde de Clermont-Tonnerre. Selon Alexandre Dumas, Milady de Winter est un personnage diabolique que les mousquetaires exécutent en 1628. Adélaïde de Clermont-Tonnerre rouvre l'enquête à travers les confessions de d'Artagnan.



Passionnant roman et lecture touchante de cette femme exécutée à 25 ans. Ce récit sans nier sa noirceur révèle les causes et met en lumière une femme broyée par les carcans sociaux de son temps.

C'est un roman haletant, emmené par un souffle épique

Animation avec les écoles

En ce mois de mars et début d'avril, les enfants de l'école Jean de La Fontaine et de St Marie ont pu participer à une animation à la Bibliothèque avec les bénévoles. Les Maternelles ont découvert les **Castors et leur univers au travers d'une histoire**, "Un castor très occupé", texte illustré de Nicholas Oldland. Les GS et CP ont vécu "**la révolte des castors**" par le biais d'un tapis de lecture et d'un Texte de Frédéric Maupomé ; Quant aux CE et CM, ils ont suivi sur un **kamishibai les aventures de 2 petits indiens**, issus de tribus différentes : "Duel dans la plaine" - histoire pleine d'humour et d'aventures. Notre prochaine rencontre se déroulera courant du mois de mai. La bibliothèque est ouverte : Le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Le jeudi de 16h30 à 18h30

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 30 mai**.

TENNIS DE TABLE – TOURNOI NATIONAL DU 23 AU 25 MAI 2026



Cette année encore, le club de tennis de table organise son tournoi national pendant les 3 jours du week-end prolongé de la Pentecôte. Ce sont plus de 350 joueurs qui sont attendus, de tous âges, de tous niveaux et de toutes régions de France. Comme chaque année, les ingrédients qui ont fait la renommée de notre tournoi seront encore là : une organisation millimétrée, une bonne ambiance, des soirées animées, des tableaux fun (et le soleil aussi, bien sûr). Si vous voulez découvrir le haut niveau, n'hésitez pas à passer faire un tour route du Valy Lédan, on sera ravi de vous accueillir tout au long du week-end. L'entrée est gratuite pour les spectateurs !

VIE PAROISSIALE

- **Dimanche 17 mai** messe à 10 h 30 à l'église de la Forest-Landerneau
- **Dimanche 24 mai** fête de la Pentecôte messe à 10 h 30 à l'église de Saint-Divy.



DIVERS



Depuis le 1^{er} avril, L'ATELIER STYLE ET FINESSE a ouvert ses portes avec Sarah Fraieh qui lance sa

propre entreprise de *Tapisserie d'Ameublement*, après 20 années d'expérience.

Installée dans la commune de St Divy, Sarah propose la **confection de rideaux sur mesure, pose de tringles à rideaux, réalisation de coussins pour bateaux et véhicules aménagés**, ainsi que la réfection de sièges, en alliant savoir-faire traditionnel et techniques modernes.

L'atelier Style et Finesse vous offre un large choix de collections de tissus, voilages et tringlerie pour répondre à toutes vos envies.

Les prestations se font uniquement sur rendez-vous que vous pouvez prendre par mail ou par téléphone. Contact : 06.26.76.54.99

atelierstyleetfinesse@gmail.com

ESAT DES GENETS D'OR A PLABENNEC FETE DES FLEURS LES 9 ET 10 MAI



Nous préparons notre fête des fleurs **les 9 et 10 mai** au sein de notre atelier.

Ce week-end permet de mettre en valeur le travail de nos ouvriers en situation de handicap et plusieurs animations seront proposées.



L'inclusion est au cœur de notre week-end exceptionnel.



VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Inscriptions à l'école Jean de la Fontaine

N'hésitez pas à contacter la directrice par mail à l'adresse ec.0291745P@ac-rennes.fr ou par téléphone (le lundi) au 02 98 20 26 50.

Interview du Maire par les élèves de la classe bilingue :

Les élèves de la classe bilingue CE/CM ont interviewé le maire de Saint-Divy, Monsieur Michel Corre, suite aux élections municipales pour en savoir davantage sur son travail. Les détails de l'interview seront à retrouver dans « Les Nouvelles de La Fontaine », gazette périodique de l'école Jean de La Fontaine qui paraît chaque veille de vacances. Vous pourrez en trouver des exemplaires au PMU ainsi qu'à la boulangerie et à la mairie de Saint Divy. Beaucoup d'autres articles très intéressants écrits par les élèves de l'école seront à paraître dans ce nouveau numéro.



MARCHE AVEC NOUS

- **Dimanche 3 mai** : Loperhet ; **Dimanche 10 mai** : Guissény
- **Dimanche 17 mai** : Locquénolé (journée pique-nique – départ 9h)
- **Lundi 25 mai** : Plougastel ; **Dimanche 24 mai** : Fête des mères (pas de marche)
- **Dimanche 7 juin** : Cléder

ÉCOLE SAINTE-MARIE



Préparons la rentrée 2026 !

Bienvenue dans notre école Euroscol !

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au 02 98 20 20 97.

Action solidaire en faveur de l'association EBB

Cette année, nous portons notre solidarité et notre générosité envers l'association EBB (Evit Bugale ar Bed), basée à Lesneven œuvre en faveur de l'éducation et de l'accès aux soins des enfants de tout horizon, du Finistère et d'ailleurs dans le monde.



EBB a organisé fin mars un temps de présentation opportun pour nous questionner sur notre quotidien, sur la qualité de notre bien-être, et s'engager collectivement à aider ceux qui en ont besoin.

Ainsi nous organisons **une collecte de pièces** dont l'entièreté sera remise à l'association. Nous avons lancé le partenariat avec une **course solidaire**. Les **TPS-PS-MS** ont pu effectuer quelques foulées et ensuite un parcours. Pendant ce temps, **les plus grands** ont mené une course d'endurance avec des objectifs spécifiques par niveau : 15 min pour les CM2, 12 min pour les CM1, 10 min pour les CE2, 8 min pour les CE1, 6 min pour les CP et 5 min pour les GS.

Ceux qui ont relevé le défi de l'effort sans discontinuer ont été récompensés par Katell de l'association EBB.

Bravo aux champions ! Nous avons terminé la cérémonie des médailles par un flashmob et un petit goûter récupérateur.

Pendant ce temps, **les plus grands** ont mené une course d'endurance avec des objectifs spécifiques par niveau : 15 min pour les CM2, 12 min pour les CM1, 10 min pour les CE2, 8 min pour les CE1, 6 min pour les CP et 5 min pour les GS.

Ceux qui ont relevé le défi de l'effort sans discontinuer ont été récompensés par Katell de l'association EBB. Bravo aux champions ! Nous avons terminé la cérémonie des médailles par un flashmob et un petit goûter récupérateur.

GARDERIE MUNICIPALE

Notre petit jardin !



Pendant cette période, nous continuons sur le thème du vivre ensemble. Les enfants ont réalisé des guirlandes de cœurs afin de décorer la garderie. Nous sommes aussi en cours de réalisation d'une œuvre commune. En effet les enfants réalisent des fleurs et/ou les colorient, représentant de manière symbolique les enfants (tous uniques et tous différents). Elles sont ensuite collées sur une frise afin de réunir toutes les fleurs. Cette œuvre sera terminée après les vacances d'avril.



Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le jeudi 2 avril 2026 à 20h, en mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

1. Procès-Verbal des séances en date des 27 février 2026 et 20 mars 2026 - **Unanimité**

2. Délégation du Conseil Municipal au Maire - **Unanimité**

L'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire certaines compétences pour la durée du mandat.

L'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire rend compte des décisions prises en vertu de l'article [L2122-22](#) à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

3. Indemnités de fonction des élus - **Unanimité**

Le Maire informe l'assemblée que les fonctions d'élu local sont gratuites. Une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est toutefois prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune.

Le Maire perçoit de droit l'indemnité telle que prévue par le CGCT pour la strate de de population.

Il est possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe, au maire, adjoints et conseillers titulaires d'une délégation et aux autres conseillers municipaux (articles L2123-23, 24 et 24-1 du C.G.C.T.).

Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 21 mars 2026, le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints titulaires d'une délégation, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, aux taux suivants :

- Maire** : 55.70 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)
- 1er adjoint** : 21.38 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)
- 2^{ème} adjoint** : 21.38 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)
- 3^{ème} adjoint** : 21.38 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)
- 4^{ème} adjoint** : 21.38 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)
- Conseillers délégués** : 8 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)

Soit une enveloppe mensuelle à hauteur de 6 133.72 € brut.

4. Droit à la formation des élus - **Unanimité**

Afin de garantir le bon exercice des fonctions d'élu local, la loi a instauré le principe du droit à la formation des élus locaux, principe prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

En effet, chaque élu a le droit de bénéficier d'une formation individuelle adaptée à sa fonction, dans le but d'exercer au mieux les compétences qui lui sont dévolues.

Le nombre de jours de formation est fixé à 18 par mandat au profit de chaque élu.

Les frais de formation, de déplacement et d'hébergement, pris en charge par la collectivité font l'objet d'un remboursement, dans les conditions prévues par la réglementation.

Les organismes retenus pour dispenser ces formations doivent être agréés par le ministère de l'intérieur.

Approbation des grands axes de plan de formation des élus : les dispositions législatives et réglementaires relatives au statut des élus locaux (le statut, les responsabilités pénales, les pouvoirs de police...) ; les missions et compétences des collectivités territoriales (urbanisme, vie associative, enfance jeunesse, voirie...) ; l'environnement territorial (les finances publiques, les marchés publics, les ressources humaines...)

5. Création, composition des commissions communales et désignations des membres - **Unanimité**

Monsieur le Maire propose de créer 14 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil.

- Commission 1 : Finances
 - Suivre l'évolution des comptes de la commune,
 - Travailler sur les subventions, les tarifs et les taux municipaux,
 - Préparer le budget en fonctionnement et en investissement, les comptes administratifs,
 - Surveiller l'évolution des emprunts,
 - Préparer les actions financières (décisions modificatives...).

Membres : Mickaël LUNVEN (Président), Michel CORRE, Isabelle DINCUFF, Roland EOZENOU, Maryse DUBET, Nicolas MOREAU, Robert JEZEGOU, Flavie BALCON.

- Commission 2 : Cadre de vie, environnement
 - Poursuivre l'entretien et l'aménagement des structures extérieures,
 - Prévoir des animations pédagogiques (jardin partagé) et actions écocitoyennes,
 - Travailler sur une vision globale de la commune (signalétique, sécurisation, propreté, lieux de vie, parkings, cimetière...).

Membres : Maryse DUBET (Présidente), Mickaël Lunven, Julie MOALIC, Elodie FLOC'H, Maxime QUIVIGER.

- Commission 3 : Relation avec les habitants
 - Organiser les réunions de quartier,
 - Organiser et animer les journées citoyennes et solidaires.

Membres : Roland EOZENOU (Président) et Josseline CHICHERY qui seront chargés de l'organisation. Tous les Conseillers Municipaux.

- Commission 4 : Bâtiments - travaux et entretien
 - Planifier et gérer les travaux de construction, de rénovation,
 - Assurer le suivi des travaux,
 - Organiser les travaux de sécurisation et d'adaptation PMR,
 - Recenser les besoins,
 - Planifier et suivre l'entretien des bâtiments.

Membres : Maryse DUBET (Présidente), Jean-Marc MALEVILLE, Elisabeth COURCOL, Maxime QUIVIGER.

- Commission 5 : Affaires sociales- CCAS
 - Gérer et animer les affaires sociales,
 - Favoriser les liens intergénérationnels,
 - Créer et animer une commission consultative des + de 60 ans,
 - Recenser les besoins particuliers.

Membres : Isabelle DINCUFF (Présidente), Michel CORRE, Maryse DUBET, Isabelle KERNEIS, Nadège ROUDAUT, Julie MOALIC.

- Commission 6 : Voirie, entretien de la commune, espaces verts
 - Prévoir les entretiens (routes, talus, fossés, signalétiques et traçages),
 - Suivi des interventions réalisées,
 - Contrôler régulièrement la voirie et recenser les interventions à prévoir,
 - Suivre les travaux liés aux réseaux,
 - Proposer et renouveler le fleurissement et la plantation d'arbustes et d'arbres,
 - Rechercher le matériel d'entretien des espaces extérieurs
 - Vérifier les terrains, prévoir les entretiens et investissements,
 - Relations avec le club de foot pour la partie extérieure.

Membres : Roland EOZENOU (Président), Jean-Marc Maleville, Robert JEZEGOU, Stéphane RIVOALEN, Elisabeth COURCOL, Flavie BALCON.

- Commission 7 : École et périscolaire
 - Gérer et organiser les besoins des écoles, de la cantine et de la garderie.

Membres : Maryse DUBET (Présidente), Pierre-Yves HILI, Mickaël LUNVEN, Elodie FLOC'H, Maxime QUIVIGER.

- Commission 8 : Enfance Jeunesse
 - Proposer des activités selon les âges,
 - Créer et animer une commission consultative des 14-18 ans,
 - Gérer l'ALSH (lien avec EPAL)
 - Gérer la petite enfance (lien avec le RPE relais parents enfants EPAL).

Membres : Isabelle DINCUFF (Présidente), Pierre-Yves HILI, Stéphane RIVOALEN, Nadège ROUDAUT, Elodie FLOC'H

- Commission 9 : Associations
 - Gérer les demandes de manifestations,
 - Créer du lien.

Membres : Nicolas MOREAU (Président), Isabelle KERNEIS, Stéphane RIVOALEN, Caroline HARTEREAU.

- Commission 10 : Communication
 - Gérer et vérifier le bulletin communal ainsi que le site internet,
 - Proposer et mettre en place d'autres moyens de communication,
 - Mettre en valeur les actions réalisées par une communication active.

Membres : Isabelle DINCUFF (Présidente), Nadège ROUDAUT, Flavie BALCON.

- Commission 11 : Urbanisme
 - Gérer et analyser les demandes d'autorisation d'urbanisme,
 - Suivre les évolutions des lois d'urbanisme (SCOT, PLUI, ...),
 - Anticiper les orientations d'urbanisme au niveau de la commune en cohérence avec le PLUI,
 - Suivre le plan d'aménagement d'ensemble au niveau de l'OAP.

Membres : Michel CORRE (Président), Pierre-Yves HILLI, Stéphane RIVOALEN, Maxime QUIVIGER.

- Commission 12 : Agriculture, préservation de l'environnement et de la biodiversité
 - Gérer les chemins d'exploitation,
 - Analyser les dossiers liés à l'agriculture (installations classées...),
 - Gérer les affaires agricoles,
 - Gestion de la commission extra-communale.

Membres : Roland EOZENO (Président), Jean-Marc MALEVILLE, Robert JEZEGOU, Elisabeth Courcol, Caroline Hartereau, Julie MOALIC.

- Commission 13 : Patrimoine, Culture, Chemins
 - Gérer les chemins communaux,
 - Recenser le patrimoine communal et culturel, créer des actions pour le mettre en valeur.

Membres : Nicolas MOREAU (Président), Isabelle KERNEIS, Josseline CHICHERY, Nadège ROUDAUT.

- Commission 14 : Jardin partagé
 - Prévoir et organiser des animations pédagogiques.

Membres : Isabelle DINCUFF (Présidente), Nicolas MOREAU, Josseline CHICHERY, Stéphane RIVOALEN.

1. Désignation des représentants des organismes extérieurs - Unanimité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, procède à la désignation à mains levées des membres délégués pour représenter la Commune au sein des organismes extérieurs suivants :

Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère	Titulaires : Roland EOZENO et Stéphane RIVOALEN Suppléants : Jean-Marc MALEVILLE et Nicolas MOREAU
Finistère Ingénierie Assistance	Michel CORRE
ENERGENCE	Michel CORRE
ENEDIS	Roland EOZENO
Référent frelons	Roland EOZENO
Comité National d'Action Sociale	Isabelle DINCUFF
Référent Sécurité Routière	Roland EOZENO
Correspondant Défense	Michel CORRE
Société Pompes Funèbres des Communes Associées	Michel CORRE

2. Désignation Correspondant incendie et secours - Unanimité

Madame Maryse DUBET est désignée correspondant incendie et secours.

3. Désignation du représentant de la Commune de Saint-Divy au sein de la SPL CAPLD énergies renouvelables - Unanimité

Monsieur Nicolas MOREAU est désigné représentant de la Commune au sein de la SPL CAPLD énergies renouvelables.

4. Elections de la commission dédiée aux contrats de concession dans le cadre de la SPL CAPLD énergies renouvelables – définition des conditions de dépôt des listes - Unanimité

Approbation des conditions de dépôt des listes de candidature à l'élection de la commission ad hoc pour l'attribution des contrats de concession à la SPL "CAPLD énergies renouvelables.

5. Elections de la commission dédiée aux contrats de concession dans le cadre de la SPL CAPLD énergies renouvelables - Unanimité

Le Conseil Municipal valide la composition proposée :

Président : Nicolas MOREAU, Adjoint au Maire.

Membres titulaires : Maryse DUBET, Adjointe en charge des bâtiments ; Maxime QUIVIGER, Conseiller Municipal ; Michel CORRE, Maire.

Membres suppléants : Jean Marc MALEVILLE, Elisabeth COURCOL et Julie MOALIC, Conseillers Municipaux.

6. Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale - Unanimité

Sont élus à l'unanimité : Michel CORRE ; Isabelle DINCUFF ; Isabelle KERNEIS ; Nadège ROUDAUT ; Julie MOALIC, Maryse DUBET.

7. Désignation des membres des commissions extra-municipales - Unanimité

Le Conseil Municipal procède à la désignation des élus pour représenter le Conseil Municipal dans les commissions extra-municipales suivantes :

Commission Jardin Partagé	Isabelle DINCUFF, Nicolas MOREAU, Josseline CHICHERY, Stéphane RIVOALEN
Commission Préservation de l'environnement	Roland EOZENOU, Jean-Marc MALEVILLE, Robert JEZEGOU, Elisabeth COURCOL, Caroline HARTEREAU, Julie MOALIC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire, ou son représentant, à solliciter des membres extérieurs pour intégrer ces commissions extra-municipales.

8. Création de la Commission d'Appel d'Offres – Unanimité

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du CGCT, prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation propositionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires, Sont déclarés unanimement élus :

Membres titulaires : Mme Maryse DUBET, M. Roland EOZENOU, M. Nicolas MOREAU

Membres suppléants : M. Maxime QUIVIGER, M. Mickaël LUNVEN et Mme Isabelle DINCUFF.

pour faire partie avec Monsieur le Maire, Président, de la Commission d'Appel d'Offres.

9. Règlement Intérieur du Conseil Municipal – Unanimité

10. Règlement Budgétaire Financier – Unanimité

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mardi 19 mai 2026 à 20 h en mairie.